



L'entretien en sociologie

La sociologie, dans sa quête de compréhension du social, s'appuie sur des instruments méthodologiques rigoureux qui lui permettent d'accéder à une connaissance « pure » ou du moins scientifique de l'objet social. L'étude de ces outils débouche sur une approche des sciences sociales « en pratique », sur le terrain. Les démarches quantitatives (statistiques, sondages, questionnaires..) ont longtemps été dominantes en sociologie. Cependant, de nos jours, les démarches quantitatives sont laissées de côté au profit des outils qualitatifs tels que l'entretien. « On appelle interview ou entretien un oral en tête à tête entre deux personnes dont l'une transmet à l'autre des informations sur un sujet prédéterminé, c'est aussi un procédé d'investigation ». L'entretien est un instrument méthodologique qui suppose la mise en œuvre de processus fondamentaux de communication et d'interaction. Les méthodes d'entretien se caractérisent par un contact direct entre l'interlocuteur et l'entreteneur, une assez faible directivité, ainsi qu'un échange et la mise en place d'une relation. Cette relation sociale produit sur l'entretien des effets dont il faut tenir compte afin d'objectiver le discours de l'enquêté et d'arriver à une véritable connaissance scientifique. Ces effets de la relation sociale sur le travail sociologique de l'enquêteur peuvent être multiples : effets de domination de l'enquêteur sur l'enquêté (et inversement), imposition de problématique, distorsions dans la compréhension d'un même langage, etc.

Le problème qui se pose au sociologue est alors de savoir quels outils sont à sa disposition pour maîtriser les effets de la relation sociale sur la production sociologique découlant de l'entretien. Ces outils doivent être utilisés tout au long du travail effectué autour de l'entretien et pas seulement au moment de la rencontre de l'enquêteur et de l'enquêté dans le cadre de l'entretien.

On peut remarquer trois étapes essentielles de l'enquête par entretien. On distingue tout d'abord l'avant – entretien (préparation de l'entretien et socialisation de l'enquêteur avec l'objet d'étude), l'entretien lui-même (interaction entre l'enquêteur et l'enquêté), et l'après -entretien (interprétation des résultats obtenus au cours de l'entretien).

Il faut donc se pencher d'une part sur **l'avant – entretien (I)**, puis sur **le face à face (II)** et enfin sur **l'après entretien (III)**

I) En amont de l'entretien : la préparation du face à face

- Tout ce qui est fait par l'enquêteur en amont de l'entretien a pour objet de **favoriser la réflexivité** au moment de l'entretien, au moment du face à face.
- On peut distinguer 3 étapes dans le travail préparatoire de l'enquêteur :
 - **Le choix stratégique de ceux qui vont être interrogés (A) ;**
 - **La première familiarisation avec ceux qui ont été choisis pour être interrogés (B) ;**

→ **La construction d'un instrument de recherche (C).**

- A chaque étape, plusieurs méthodes s'offrent à l'enquêteur. Pour des raisons pratiques on ne développera qu'une méthode par étape.

A) Le choix stratégique de ceux qui vont être interrogés : le choix de personnes complices

- Pour Bourdieu, l'enquêteur **doit plutôt choisir d'interroger des individus avec lesquels il entretient des rapports de familiarité, des rapports de complicité**. Les familiarités et complicités établies peuvent être de différentes sortes : relations de famille, amitiés d'enfance, complicité entre femmes, relations de travail etc.
- Le choix d'interroger des personnes complices peut constituer un important avantage au moment du face à face car cela crée **un climat de confiance voire de confiance** entre l'enquêté et l'enquêteur. En effet, l'enquêté n'a plus peur de voir ses raisons subjectives réduites à des causes objectives, **il sait qu'il est compris**. Aussi s'établit entre l'enquêteur et l'enquêté une sorte de **consensus communicationnel** où un geste, où un silence, où un marmonnement inaudible vont trouver une signification.
- **L'enquêteur ne doit pas non plus choisir d'interroger des personnes avec lesquelles il se saurait trop complice**. Dans certains cas en effet, selon Bourdieu, une trop grande proximité sociale, une trop grande familiarité vont déboucher sur *une socioanalyse à deux* (Bourdieu) l'enquêteur étant autant mis à l'épreuve que celui qu'il soumet à l'interrogation.

B) La première familiarisation avec ceux qui ont été choisis pour être interrogés : l'acquisition d'une connaissance préalable

- Comme le fait remarquer Pierre Bourdieu dans le livre « la misère du monde », être enquêteur est un véritable « métier ». L'existence de ce **métier de sociologue** suppose donc que tout enquêteur ait au préalable acquis un certain savoir : **une connaissance préalable**. Dans le cadre de l'enquête, cette méthode de la connaissance préalable consiste plus exactement pour l'enquêteur à **se familiariser avec une réalité sociale générale et avec la réalité sociale plus spécifique de ceux qu'il a l'intention de rencontrer en face à face**. Ce travail de familiarisation est moins important quand l'enquêteur a choisi à l'étape précédente d'interroger des personnes complices.
- Pour se familiariser avec la réalité sociale de façon générale ; autrement dit pour apprendre son métier de sociologue, l'enquêteur va s'imprégner de la réalité qui l'entoure en :
 - **étudiant les travaux des autres sociologues**, anciens ou contemporains.
 - **exerçant une attention à autrui et une ouverture sur le monde qui sortent de l'ordinaire**.

■ Pour se familiariser avec la réalité sociale plus spécifique de ceux qu'il a l'intention de rencontrer en face à face, l'enquêteur va souvent recourir à ce que l'on appelle une **observation participante**. L'observation participante renvoie à **l'observation de l'enquêté sur le terrain**. Elle consiste en **l'immersion du chercheur dans l'univers qu'il étudie et avant que ne se tienne véritablement le face à face de l'entretien**.

C) La construction d'un instrument de recherche : la grille d'entretien

■ Avant que l'entretien n'ait lieu, les enquêteurs sont souvent amenés à bâtir **une grille d'entretien**.

■ La grille d'entretien est une **grille de questions**. C'est un **guide très souple** : Il est très rare que l'enquêteur ait à lire les questions et à les poser les unes après les autres. **Le but de cette grille c'est de faire parler les enquêtés** autour du sujet, l'idéal étant de **déclencher une dynamique de conversation plus riche que la simple réponse aux questions, tout en restant dans le thème**.

■ **Mais, comme le fait remarquer Stéphane Beaud, l'intérêt de cette grille d'entretien varie en fonction de l'enquêté**. La grille d'entretien aura une importance considérable au moment du face à face si l'enquêté a un niveau social assez élevé et un capital culturel assez important. Par contre la grille d'entretien peine à justifier son intérêt dans le cas où l'enquêté ait un niveau social peu élevé et un capital culturel assez faible. Dans ce dernier cas, l'enquêté est plutôt à la recherche d'un certain naturel de communication et fuit tout ce qui peut lui donner l'impression qu'il est analysé.

■ Cette première étape, l'avant entretien, est en définitive une étape primordiale. Elle ne garantit pas que l'entretien se passe bien et soit fructueux mais elle s'efforce de tout faire pour qu'il le soit.

II) Les méthodes utilisées par l'enquêteur lors du face à face de l'entretien

L'enquêteur doit tenter de contrôler les conséquences de la relation sociale sur son objectif de connaissance durant le temps de l'entretien lui-même. En effet, les effets de domination, qu'ils soient le reflet d'une distorsion sociale ou d'une stratégie individuelle de justification de soi, sont constamment présents lors de la relation d'entretien et exigent de l'enquêteur qu'il mette en œuvre des instruments pour les maîtriser.

A) La maîtrise des effets de domination

La différence de position sociale entre l'enquêteur et l'enquêté produit des effets sur l'entretien et la production théorique qui en découle. Il s'agit donc pour le sociologue, au cours de l'entretien, d'utiliser des procédés permettant de contrôler ces effets.

1) Maîtriser les effets de la distance sociale.

La familiarité et la proximité sociale de l'enquêteur et de l'enquêté facilitent le déroulement de l'entretien. L'interchangeabilité qui découle de l'égalité des statuts sociaux apporte à l'enquêté une garantie sur la capacité de l'enquêteur à comprendre ce qu'il vit, ce qu'il dit, et les contraintes dont il est l'objet. Ainsi les remarques « les plus brutalement objectivantes n'ont aucune raison d'apparaître comme menaçantes ou agressives parce que son interlocuteur sait parfaitement qu'il partage avec lui l'essentiel de ce qu'elles l'amènent à livrer ». Le sociologue doit donc s'efforcer, au cours de l'entretien, d'atteindre, dans la mesure du possible, une situation se rapprochant d'une égalité des positions sociales de l'enquêteur et de l'enquêté.

Le fossé qu'il peut exister entre la position sociale de l'enquêteur et de l'enquêté peut se traduire par une domination de l'enquêteur lorsque celui-ci a une position sociale supérieure à celle de l'enquêté.

Pour que cette dissymétrie sociale ne soit pas un obstacle pour l'enquêté lors de la relation d'entretien, l'enquêteur doit s'efforcer de se mettre à la place de l'enquêté « en pensée ». En effet, « Le sociologue peut obtenir de l'enquêté qu'il se sente légitimé à être ce qu'il est s'il sait lui manifester sans feindre d'annuler la distance sociale qui le sépare qu'il est capable de se mettre à sa place en pensée » (BOURDIEU). Il s'agit d'intégrer pour le sociologue les conditions et structures sociales inhérentes à l'enquêté.

Par ailleurs, les effets pervers de la supériorité sociale de l'enquêteur peuvent être limités par le sociologue si ce dernier adapte son langage, de façon à ce que l'enquêté n'ait pas l'impression que le sociologue opère un « étalage » de son capital culturel.

Par ailleurs, un deuxième type de dissymétrie sociale enquêteur-enquêté est celui où l'enquêté a une position sociale supérieure à celle de l'enquêteur. Là encore, le sociologue ne doit pas « s'en laisser imposer » par les dominants. Il doit faire en sorte de ne pas être considéré comme inférieur et donc incapable de conduire un entretien avec un individu de statut social supérieur. Pour ce faire, il doit essayer de se crédibiliser et de crédibiliser son travail en montrant tout au long de l'entretien qu'il maîtrise le sujet, ses enjeux et ses difficultés. De même, l'enquêteur doit s'adapter à la façon dont se déroule l'entretien et savoir percevoir les sujets sensibles de façon à ne pas se heurter brutalement aux réticences de l'enquêté. « Simultanément, le chercheur doit réfléchir à la faisabilité de l'enquête. En raison de leur sensibilité, certains sujets risquent de susciter une réaction de gêne ou de rejet. » (COHEN).

En outre, pour réduire la violence symbolique, il y a possibilité d'établir, dans certains cas, une « sorte de pacte » entre l'enquêteur et l'enquêté. Ce travail d'explication permet de lever les ambiguïtés éventuelles, il ne s'agit pas d'une évaluation. En expliquant l'enquête et en impliquant l'enquêté l'enquêteur propose une sorte de pacte qui scelle un accord de collaboration.

Qu'il soit en situation d'infériorité ou de supériorité, le pacte permet à l'enquêteur de légitimer son travail de recherche, soit parce que l'enquêté en situation d'infériorité

se sente légitimé à intervenir dans ce travail soit parce que l'enquêteur, en situation d'infériorité, légitime son travail face à l'enquêté.

2) Les effets d'imposition extérieurs aux effets produits par la distance sociale

Il peut arriver que des effets d'imposition surviennent au cours de l'entretien sans pour autant que ces derniers découlent d'une dissymétrie sociale entre l'enquêteur et l'enquêté. En effet, l'enquêté, en percevant ou pensant percevoir la demande de l'enquêteur, tente de répondre de façon adéquate à ces attentes, ce qui modifie le discours qu'il aurait tenu spontanément. Dans certains cas, l'enquêteur est perçu non pas comme socialement supérieur mais hiérarchiquement supérieur, dès lors, l'enquêté lui attribue un rôle d'évaluateur et identifie des réponses qu'il pense « bonnes » de celles qu'il pense « mauvaises » ce qui fausse la connaissance du sociologue. Dans le même sens, le sociologue doit toujours rester vigilant au fait que « les enquêtés peuvent aussi en jouer consciemment ou inconsciemment, pour tenter d'imposer leur définition de la situation et faire tourner à leur profit un échangeur dont un des enjeux est l'image qu'ils ont et veulent donner et se donner d'eux-mêmes » (BOURDIEU). Même dans une relation d'égalité des positions sociales, l'entretien peut être l'objet d'un enjeu qui dépasse l'objectif scientifique. « Il y a la nécessité d'être à la hauteur de tenir son image » (SIMEANT). De même, le sociologue, quand il est en situation de complicité et de proximité avec l'enquêté, doit prendre garde à ce que l'enquêté ne tente pas de se valoriser aux yeux de l'enquêteur.

Il est donc essentiel pour le sociologue de faire oublier son statut et de se faire reconnaître comme « un profane autorisé », c'est-à-dire un non-spécialiste dont les interrogations apparaissent crédibles et justifiées.

Par ailleurs, dans certaines situations et notamment au cours d'un entretien ethnographique, le sociologue doit « accepter de se dévoiler » pour dédramatiser le déroulement de l'entretien et les récits de vie que l'enquêté est amené à mentionner.

Enfin, le sociologue doit se contraindre à ne pas afficher trop brutalement les éléments d'objectivation qu'il établit lors du discours de l'enquêté afin que celui-ci ne soit pas récalcitrant à poursuivre une discussion qui lui apparaît comme une négation de sa liberté.

L'entretien, en tant que relation sociale, exige donc de la part du sociologue la mise en place de procédés et d'instruments méthodologiques permettant de mettre en lumière les effets de cette relation sur la connaissance que l'enquêteur tire de l'entretien. Cette vigilance doit se maintenir non seulement dans les phases de préparation et de production écrite de l'entretien, mais aussi au cours de l'entretien lui-même. Ainsi, en amont de l'entretien, le sociologue doit mettre en place les stratégies permettant de réduire ou du moins d'éclairer les incidences futures de la relation sociale sur l'entretien. Puis, lors du face à face, il doit aussi rester concentré sur ces effets de la relation sociale et tenter de les éviter. Enfin, même lors de la retranscription écrite de l'entretien, le sociologue, de façon méthodique, doit objectiver ces effets.

B) Les effets produits par la manière de conduire un entretien :

Au-delà des outils ou de la méthode que le sociologue doit utiliser pour que la distance sociale et les effets d'imposition ne voilent pas le sens de l'entretien, l'enquêteur doit mettre en œuvre certains procédés de façon à ce que l'entretien ne soit pas biaisé et permette d'éclairer certains éléments utiles à la compréhension de l'objet d'étude.

1) Une attention continue du sociologue lors de l'entretien :

Dans sa manière de conduire l'entretien, le sociologue doit tout d'abord faire preuve d'une attention continue.

L'enquêteur, au cours de l'entretien, ne doit pas s'inscrire dans une attitude passive. Son comportement est susceptible d'influencer le déroulement de l'entretien, et par la même d'en permettre une meilleure exploitation pour recherche sociologique. L'enquêteur doit donc faire preuve d'une attitude active propice à accompagner l'enquêté vers les points pertinents permettant d'avancer dans la connaissance de l'objet d'étude. Il s'agit de mettre en place « une relation d'écoute active et méthodique » : le sociologue ne doit pas contraindre l'enquêté par un entretien directif écartant les pistes susceptibles d'être révélées dans un discours plus libre, mais l'enquêteur ne doit pas non plus rester dans une attitude d'écoute passive, au risque de voir l'entretien se transformer en un monologue totalement éloigné de l'objet d'étude.

L'enquêteur doit dès lors faire preuve d'une attention continue face à tout ce qui se dit et tout ce qui se fait lors de l'entretien. En effet, cette concentration permet d'accompagner l'enquêté dans son discours en le guidant vers les points intéressants pour l'enquête. La vigilance constante du sociologue permet de poser des questions dans la continuité de la conversation, ce qui évite les interrogations déconnectées du discours de l'enquêté et produisant leur propre réponse.

Dès lors, le discours ne doit pas être laissé libre mais l'enquêteur doit le guider afin qu'il s'explique et s'explique peu à peu, dans l'approfondissement de la conversation.

En outre, le sociologue doit prévenir le risque d'assoupissement de son attention parfois du à l'apparente banalité du discours. Les paroles les plus rebattues doivent être identifiées comme singulières car elles portent un intérêt non négligeable dans le travail du sociologue. Ainsi, une attitude absente détruit l'effort que doit faire le sociologue pour « crever l'écran des mots communs ».

2) La maïeutique :

Cet effort d'attention continue et d'écoute active du sociologue est étroitement lié à son travail de « maïeutique », c'est-à-dire sa capacité à « accoucher » les pensées de l'enquêté de sorte que celui-ci révèle des réalités enfouies dont il n'aurait pas pris conscience sans l'intervention du sociologue.

Pour conduire cette maïeutique, le sociologue s'appuie sur tout son travail d'information préalable lui permettant d'anticiper de façon intuitive ce que veut exprimer l'enquêté, et l'incitant ainsi à se dévoiler complètement, à aller au bout de sa pensée. A l'inverse des questions forcées et artificielles, ces interventions

encourageantes permettent de révéler certains aspects de la condition de l'enquêté qui n'auraient pu l'être sans une participation active de l'enquêteur.

De la même manière, l'enquêteur, pour accompagner pleinement le discours de l'enquêté, doit percevoir et démonter toutes les pré constructions et les présupposés imprégnant la vision « naturelle » des choses qu'ont l'enquêté comme l'enquêteur. Il faut que ce dernier, en débarrassant l'enquêté de ces prénotions, arrive à « porter au jour ces choses enfouies en ceux qui les vivent ». Le sociologue doit pourvoir continuellement repérer ces représentations préconstruites qui imbibent le discours de l'enquêté, et improviser une manière de les contrecarrer.

Par ailleurs, l'entretien, dans certaines situations spécifiques, peut se transformer en une véritable « cure analytique ». En effet, l'enquêteur, en accompagnant l'enquêté dans son discours, et en adoptant une attitude d'écoute active, peut permettre « la libération d'une parole affective qui n'est pas sans intérêt pour l'analyse des phénomènes sociaux ». Ainsi les émotions et le besoin d'expression que saura susciter l'enquêteur peut être bénéfique pour son travail sociologique, à condition qu'il en maîtrise les effets, et que l'enquêté ne détourne pas l'entretien vers un autre but que la connaissance sociologique de l'enquêteur.

3) Le travail d'explication de l'enquête à l'enquêté :

En dehors des effets produit par les différences de position sociales de l'enquêteur et de l'enquêté, il peut y avoir des effets pervers sur l'entretien en raison d'incompréhensions originelles entre le sociologue et l'enquêté.

Ainsi, l'enquêteur doit prendre garde à ce qu'il n'y ait pas de décalage entre le sens que l'enquêté donne à l'objet de l'enquête et le sens que l'enquêteur lui attribue. Des mises au point ou des explicitations sur les mots employés peuvent être nécessaires, même en situation d'égalité des statuts sociaux de l'enquêteur et de l'enquêté.

Par ailleurs, en début d'entretien, un travail d'explication de l'enquêteur sur l'intérêt de l'entretien et sur le sens qu'il lui assigne ne permet pas seulement à l'enquêteur de se légitimer, mais aussi d'obtenir de la part de l'enquêté une certaine collaboration dans le but poursuivit. « Le fait d'expliquer, même de manière informelle, le sens de sa recherche avant l'entretien, peut modifier le rapport de l'enquêté à son discours, celui-ci s'oblige parfois à répondre aux attentes du chercheur en fonction de la compréhension qu'il a du lien que l'on cherche à faire entre une trajectoire des positions sociales successives et des pratiques ». L'enquêté, connaissant le but de l'entretien et percevant son intérêt, va accorder de l'attention à certains points de son vécu sur lesquels il ne se serait pas arrêté s'il n'avait pas compris les finalités de l'entretien.

III) En aval de l'entretien : la retranscription et l'interprétation des résultats du face à face

- Le face à face est enregistré sur une cassette audio. Après le face à face, en aval de l'entretien, l'enquêteur va s'appliquer à **retranscrire l'entretien par l'écriture, il réalise ainsi une fiche**. (cela fera l'objet du A)
- l'enquêteur va aussi devoir **faire parler les faits**. Il a pour ce faire **quelques outils à sa disposition**. (cela fera l'objet du B)

A) La retranscription de l'entretien : la réalisation de fiches

- Les fiches sont très précieuses, elles permettent d'**accumuler observations prises sur le vif et idées encore dans leur « fraîcheur initiale »**, tout en constituant **un instrument pour « dépasser les incertitudes de la pensée »** (Strauss). Les fiches sont donc autant **un instrument de fabrication de la théorie** qu'**un instrument de recueil des données**.
- **Chaque fiche contient les propos principaux de l'enquêté retranscrits par l'enquêteur** mais contient aussi **les commentaires de l'enquêteur pour chaque propos important** où à chaque fois qu'il en ressent le besoin.
- **Comme le souligne Stéphane Beaud, il n'y a pas vraiment de méthode de retranscription, pas de méthode pour réaliser une fiche sur un entretien**. On peut néanmoins donner quelques règles, quelques contraintes de retranscription. Deux types de contraintes :
 - **L'honnêteté, la fidélité** : il ne s'agit pas pour l'enquêteur de détourner les propos de l'enquêté mais de les retranscrire le plus fidèlement possible. L'enquêteur doit aussi essayer de capturer par ses mots l'intonation, l'ambiance et le tempo de l'entretien. Il est en effet très important de réussir à remettre les propos de l'enquêté dans son contexte car sinon ils seront peu utilisables.
 - **La lisibilité, la clarté** : il faut que la fiche soit écrite de façon lisible, de façon compréhensible. Comme le fait remarquer Pierre Bourdieu, ce souci de clarté peut parfois nous amener à enlever du discours de l'enquêté les éléments qui parasitent sa lisibilité (on pense aux tiques de langage par exemple que Bourdieu conseille de ne pas retranscrire même si ils donnent une coloration particulière au propos de l'enquêté).

B) L'interprétation de l'entretien et les outils pour faire parler les faits

- **L'interprétation finale de l'entretien prend sa racine dans l'analyse préalable, du contexte d'entretien**. Comme le dit Stéphane Beaud, « *Le travail d'analyse et d'interprétation d'un entretien commence bien avant l'enregistrement proprement dit de la cassette* ». Le contexte de l'entretien est très important dans l'interprétation : dans certains cas il pourra donner un sens à un silence de l'enquêté.
- **Après l'enregistrement de la cassette comment procède l'enquêteur pour faire parler les faits ?** l'enquêteur dispose en réalité de plusieurs outils. Il va s'efforcer de repérer dans le discours de l'enquêté des éléments qu'il sait forcément vecteurs d'informations importantes. Selon Jean Claude Kaufmann il y a 3 éléments du discours de l'enquêté qu'il faut repérer :

- **Les phrases récurrentes** : les expressions récurrentes de l'enquêté sont souvent des expressions banales. Qui dit banalité dit difficulté pour l'enquêteur de les cerner. D'où nécessité de la vigilance de l'enquêteur. Ces expressions récurrentes, ces expressions banales ont toujours un intérêt pour le sociologue car elles indiquent un marquage social particulier et apportent des informations importantes à l'enquêteur sur les déterminants sociaux qui pétrissent son enquêté de l'extérieur mais aussi sur les déterminants sociaux qui pétrissent son enquêté de l'intérieur. (c'est l'autocontrainte de Norbert Elias).
- **Les contradictions** : l'enquêteur ne doit pas se laisser piéger par l'impression d'unité que veut donner l'enquêté. Il doit s'efforcer de dénicher les contradictions du discours de l'enquêté. La découverte d'une contradiction est souvent importante parce qu'elle peut amener des informations sur les contradictions structurelles de la société, ou des informations sur les différents groupes sociaux que comporte la société, qui ne sont pas bien délimités et auxquels l'enquêté auraient pu appartenir.
- **Les contradictions récurrentes** : c'est l'élément le plus rare mais aussi le plus important du discours de l'enquêté. Il ne fait pas que fournir des informations partielles sur une société, mais renvoie à des critères globaux de types de société. Jean Claude Kaufman a ainsi été amené après de nombreux entretiens à poser le critère du double langage des sociétés démocratiques en remarquant que dans une société démocratique, les enquêtés commençaient toujours leur discours en disant : « chacun peut faire ce qu'il veut ... » puis finissaient leur discours en disant « chacun ne fait pas ce qu'il veut, il y a des restrictions... ». Pour Kaufmann ce double langage récurrent est tout à fait caractéristique de la société démocratique et de l'opposition fondamentale qui s'opère entre la théorie de la démocratie (souvent excessive) et la démocratie dans les faits (souvent insuffisante). **Cet outil qu'est la contradiction récurrente dans le discours des enquêtés est donc important, il faut savoir le repérer.**

■ **Après avoir étudié le contexte d'entretien, après avoir fait la fiche d'entretien et en avoir retiré les informations essentielles au moyen d'outils spéciaux, l'enquêteur va pouvoir commencer à bâtir sa théorie.** Une fois fabriquée la théorie de l'enquêteur, le travail d'entretien est fini.

Bibliographie

- *L'entretien compréhensif* de Jean-Claude KAUFMANN, éd. Armand Colin, 2004
- *L'enquête et ses méthodes : l'entretien* de Alain BLANCHET et Anne GOTMAN, éd. Nathan Université, 2003.